

93

EXTENSION DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ANNÉE ACADEMIQUE 1900-1901

POURQUOI LES ÉGYPTIENS FAISAIENT DES MOMIES?

PAR

JEAN CAPART

Docteur en Droit,

Conservateur-adjoint aux Musées royaux des Arts décoratifs
et industriels.

BRUXELLES

IMPRIMERIE UNIVERSITAIRE J.-H. MOREAU

4, RUE D'OR, 4

1900

Bibliothèque Maison de l'Orient



134756

EXTENSION DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ANNÉE ACADEMIQUE 1900-1901

POURQUOI LES ÉGYPTIENS FAISAIENT DES MOMIES ?

PAR

JEAN CAPART

Docteur en Droit,

Conservateur-adjoint aux Musées royaux des Arts décoratifs
et industriels.

BRUXELLES

—
IMPRIMERIE UNIVERSITAIRE J.-H. MOREAU
4, RUE D'OR, 4

—
1900

Rites et Coutumes funéraires des anciens Égyptiens.

LEÇON I.

Introduction.

Celui qui veut entreprendre l'étude des croyances et des coutumes funéraires des anciens Égyptiens se voit arrêté dès les premiers pas par de graves difficultés qui ne se rencontrent à un tel degré pour aucun autre peuple. L'espace de temps écoulé depuis l'époque préhistorique jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Arabes permet aux idées que rien ne retient dans une voie étroite de se développer d'une manière peu commune. Les nombreuses races qui ont concouru à la formation de la nationalité égyptienne ont apporté chacune des rites et des coutumes propres. Les différences des cultes locaux empêchent l'unification.

D'autre part, pendant tout le cours de l'histoire de l'Égypte, nous assistons à un phénomène curieux : la résistance des Égyptiens à abandonner les anciennes doctrines au profit des nouvelles.

Cette résistance n'étant pas — par une bizarrerie difficile à expliquer — hostile à l'acceptation d'autres idées, même contradictoires, il est facile d'imaginer l'obscurité qui règne au sujet des coutumes funéraires et des croyances qui leur servent de base.

Il faut néanmoins entreprendre cette étude qui seule peut nous donner la clef de phénomènes des plus intéressants pour l'histoire des religions. Quelle est donc la méthode de travail à suivre

pour démêler quelque peu cette confusion? Remonter à la source des enchevêtrements des croyances n'est guère possible actuellement. Les plus anciens textes nous les montrent à peu près entièrement terminés. Il faut donc se résoudre à un lent travail d'analyse, constater les diverses coutumes et croyances indépendamment les unes des autres, reconnaître l'existence à une époque déterminée d'un rite précis, sans chercher à établir le rapport et la filiation de ce rite avec un autre quelconque. La synthèse sera l'œuvre des générations qui nous suivront lorsque les découvertes des philologues et des archéologues permettront de reculer de quelques siècles dans l'étude des origines.



La Vie. — La Mort. — Les Ames.

L'idée que les Égyptiens se faisaient de la mort dépend avant tout de l'idée qu'ils avaient de la vie. Elle leur paraissait devoir toujours durer si quelque accident ne l'entravait. — La maladie, est due le plus souvent à un mauvais génie et la médecine était en conséquence fortement mêlée à la magie.

La mort venait séparer les divers éléments constitutifs de l'homme, mais n'était pas une cessation de la vie; on pourrait même dire qu'elle était une multiplication de la vie.

Pour les Égyptiens, l'homme était composé de diverses parties: le corps et les âmes qui sont multiples à l'époque historique. Origine de cette multiplicité.

L'âme la plus grossière est le KA ou double. Sa définition.

Tout homme a son double qui naît, grandit et vit avec lui; la mort le sépare du corps. Le double des dieux, des animaux, des objets inanimés.

L'âme appelée BA. Sa forme. — Le KHU ou lumineux. — Le KHAIBIT ou ombre noire. — Le REN ou nom. Croyance analogue au Congo. — Autres âmes de moindre importance. — Le

double prend peu-à-peu la première place dans l'esprit des Égyptiens ; les autres âmes se confondent avec lui.

Destinées de l'Âme.

I. — L'Âme dans la Tombe.

La croyance d'après laquelle l'âme continue à vivre dans la tombe d'une vie toute matérielle semblable à celle menée sur terre, paraît la plus ancienne. — Elle est intimement liée à la croyance au double. — D'abord c'est le corps lui-même qui est censé vivre dans la tombe, il n'y a vraiment qu'une modification dans le lieu et le mode de l'existence. Lorsqu'on imagine un double, le corps devient le soutien nécessaire à la vie de l'âme. De là, nécessité de conserver le corps. Mode préhistorique : décharnement, etc. Les premiers essais de momification sont très rudimentaires et semblent plutôt réduits à une tentative de préserver le squelette ; ce qui a donné lieu à une nouvelle théorie sur le but de la momification (Baillet).

Les procédés préservatifs font de rapides progrès et parviennent à une haute perfection. Les règles en étaient formulées dans des rituels très compliqués où les préparations physiques et chimiques alternent avec les incantations.

Les bandelettes servent d'abord à envelopper les os de façon à donner au « ballot » la forme humaine (Deshasheh) ; puis elles servent à préserver les chairs. Fabrication des bandelettes. — Canopes. — Les cartonnages de momies. — Masques. — Sarcophages.

On ne se contentait pas de ces procédés : on avait encore à craindre la violation des sépultures. De là l'ingéniosité à dérober aux profanes le lieu de l'ensevelissement : de là les nécessités imposées aux architectes dans la construction des tombes.

Chambres, couloirs et herses des Pyramides ; puits et caveaux des Mastabas ; corridors et faux puits des tombes du nouvel empire.

Mais, la momie terminée et en sûreté dans la tombe n'était qu'une masse inerte à laquelle il fallait rendre la vie.

On y parvenait par une série de cérémonies accomplies lors des funérailles, cérémonies décrites dans le « Livre des funérailles » et représentées sur les parois des tombeaux. Ce sont de véritables « mystères » à nombreux acteurs et figurants.

Malgré ce luxe de précautions, la momie pouvait disparaître : il fallait y suppléer. On imagina de mettre dans la tombe des statues, portraits du défunt — *Serdâb*.

La tombe « maison éternelle » habitée par la mort doit être garnie. Grâce à cette coutume, les séries de meubles égyptiens des Musées sont nombreuses et permettent de se rendre compte de l'ameublement des vivants.

Outre les meubles, il fallait une domesticité au mort. A l'origine on fait des sacrifices humains. — Survivance à l'époque historique. — Plus tard on dépose des statues des serviteurs dans l'exercice de leurs fonctions.

LEÇON II.

I. — L'Ame dans la tombe (*Suite*).

Comment nourrir *le double* vivant dans la tombe ? Au moment même des funérailles avait lieu dans la chapelle de la tombe un repas funéraire. On déposait aussi des aliments en nature, mais, comme on craignait avec raison leur rapide disparition, on les momifiait parfois. A des fêtes qui se représentaient régulièrement, les parents et amis allaient porter des offrandes à la tombe. — On faisait aussi des contrats avec des confréries de prêtres qui, en retour d'une donation, s'engageaient à faire les sacrifices exigés. On en vint bientôt, malgré ces précautions, à chercher les moyens de donner au mort des vivres impérissables. La table d'offrandes, d'abord nue, fut couverte de représentation d'aliments censés pouvoir se transformer pour le mort en aliments réels. Ce principe une fois admis, principe de la représentation devenant réalité, on appliqua le système dans une large proportion et les parois des tombes devinrent de véritables tableaux aux scènes les plus variées.

Ce ne sont plus seulement les vivres qui en sont le but, mais aussi le vêtement, les meubles, etc. Les divertissements, les sports, tout en un mot est procuré au mort par le fait seul de sa représentation sur les parois de la tombe, représentation accompagnées de formules qui opèrent la mutation de tout ce monde de figures peintes en un monde de chair et d'os aussi réel et vivant que l'on s'imaginait le double lui-même.

La formule la plus fréquente, la plus utile, est celle relative aux vivres; elle s'écrivait sur une stèle.

Sur les plus anciennes, on voit presque toujours le mort assis devant sa table chargée de vivres. Devant lui une série de cases

renfermant le nom des aliments qui sont parfois très nombreux, constitue comme on l'a dit une véritable « carte de restaurant ».

Les représentations disparaissent et la formule seule est supposée avoir la vertu nécessaire pour « faire sortir » les vivres.

La formule est le plus souvent de la teneur suivante : « Le roi fait une offrande au dieu N pour qu'il donne des offrandes funéraires en bœufs, oies, liquides et solides, etc., toutes choses bonnes et pures... Au double de N fils de N.. »—Explication des termes de cette formule.

La lecture de la stèle procurant des aliments au défunt, il était à désirer qu'on la lise fréquemment. Aussi l'inscription contient-elle un appel au passant. On y trouve encore, mais plus rarement une esquisse de la biographie du défunt qui se vante d'avoir fait le bien pendant sa vie et demande en retour qu'on récite pour lui la formule.

Obligation du dieu à accomplir ce qu'on exige de lui. Idées sur la prière. Des contrats étaient fait parfois entre le mort et le dieu pour s'assurer la remise des vivres.

Nécessité pour les vivants de prendre soin des morts et d'accomplir les sacrifices. Dangers de les délaisser. — Revenants, moyens de se délivrer de leurs obsessions. — Idées analogues chez les Grecs : adoptions.

II. — L'Ame au ciel.

La magie étant toute puissante chez les peuples primitifs et les dieux n'étant doués que d'une part assez minime de puissance, l'homme dut bientôt désirer pouvoir après sa mort jouir du même bonheur que celui dont jouissait le dieu. De là à chercher à se substituer au dieu lui-même il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut franchi de bonne heure ; déjà les textes des pyramides (V^e et VI^e dynasties) nous montrent cette croyance à l'assimilation

aux dieux dans toute son étendue. Elle s'y présente cependant déjà comme une idée remontant aux plus anciennes époques. On imagine volontiers que cela devait être l'apanage exclusif des grands de la terre et si les traces d'incinération constatées dans les tombes royales de la I^{re} dynastie sont une preuve de cet usage funéraire — ce qui est contesté, — il faudrait y voir un des procédés employés pour envoyer l'âme du défunt au ciel. — L'âme sous forme d'oiseau. — Échelle pour escalader le ciel.

Que se passait-il à son arrivée ? Brutalité du procédé originaire: le mort saisit les dieux au lasso, les fait cuire, les mange pour s'assimiler leur force et leur vertu.

Lorsque le culte d'Osiris se fut répandu, ce qui eut lieu de bonne heure déjà, on chercha à assimiler le mort à Osiris, et, petit à petit, riches et pauvres, roi et serviteurs morts, sont appelés Osiris. On disait l'Osiris N comme nous disons le défunt N ou feu N. Comment se faisait l'identification ? Légende d'Osiris. — Sa mort. — Selon la légende qui raconte qu'Osiris a été démembré, le mort est également démembré et reconstitué. — Selon la légende qui laisse le dieu intact, on laisse le mort intact. — Comment il faut entendre ici la momification ? La croyance à la vie de l'âme unie au corps dans la tombe étant la plus ancienne, Osiris mort, on le conserve pour qu'il puisse vivre dans le tombeau. Plus tard seulement, pour substituer le mort au dieu, d'après la nouvelle théorie, on le momifie de la même manière qu'Osiris. — Affaiblissement de la croyance. La substitution brutale disparaît: le dieu accepte le défunt parmi ses compagnons, qui emploient mille moyens de se faire bien accueillir. — Le *danga*. — Les *Shesou-Hor*. — L'âme dans la barque solaire.

LEÇON III.

III. — L'Âme dans les champs d'Ialou.

L'âme quittant la tombe devait se rendre dans le royaume du dieu des morts, dont le plus connu est Osiris.

Quel est ce royaume, et où se trouvait-il ? Les opinions variaient à ce sujet. Il semble qu'au début on l'imaginait dans le delta au milieu des fourrés inextricables de papyrus. C'est un pays entrecoupé de nombreux canaux ; où toutes les productions de la terre croissent en abondance. Plus tard, les connaissances géographiques s'étendent et on doit bien reconnaître que les champs d'Ialou ne sont pas là où on le pensait. Le paradis monte alors dans le ciel vers le nord, après s'être fixé peut-être quelque temps sur la côte syrienne ou dans les îles.

Comment l'âme y arrivait-elle ? Pour ceux qui en faisaient un oiseau, elle y volait ; pour d'autres elle s'achemine à pied, le bâton à la main ou escalade une échelle ; lorsque les idées solaires se furent répandues, on fit monter le mort sur la barque solaire. — Les barques dans la tombe. — La fente à Abydos et les stèles dans cette ville.

L'âme rencontre sur sa route de multiples dangers. Un des plus grands était de mourir de faim dans le désert à traverser.

Il fallait trouver le chemin conduisant aux endroits où sont dressées des tables chargées de vivres ou rencontrer les arbres sacrés du tronc ou des branches desquels surgissent des déesses présentant des aliments au mort. — Rivières à franchir. — Crocodiles. — Des singes armés de grands filets cherchent à capturer les âmes. — Génies qui coupent la tête au mort. — Des lacs immenses doivent être traversés. Il y a de faux passeurs qui

entraînent les âmes dans une mauvaise direction ; il y en a d'autres au contraire qui mènent au port, mais pour monter dans la barque il faut passer une sorte d'examen théologique.

Ces difficultés seraient insurmontables sans les amis des âmes qui servent de guides.

Arrivées au terme de la route, les âmes sont introduites dans la salle du tribunal d'Osiris pour y être jugées. — Description du tribunal. — Confession négative. — L'idée qu'elle nous donne de la morale des Égyptiens.

Supplices des méchants : décapitation, étang de feu, etc. Les justes sont admis dans les champs d'Ialou. Leurs plaisirs, leurs occupations. — Obligation de travailler et façon de s'en libérer : esclaves tués, plus tard *oushebt*. Ce qu'ils sont ? Caisses à statuettes.

Persistances des idées relatives aux champs d'Ialou, même après la destruction du paganisme. — Le paradis des chrétiens d'Égypte (Coptes).

Les conceptions relatives aux champs d'Ialou sont connues avec assez bien de détails, grâce au fameux « Livre des Morts ».

L'accès des « champs Elysées » semblait fermé pour tous ceux qui n'avaient pas fait de la théologie l'étude de toute leur vie. Encore ceux-ci risquaient-ils de périr en route.

On imagine de donner au défunt des guides renfermant tous les détails du voyage et les moyens appropriés pour repousser les ennemis des âmes. Le livre des morts est ce guide.

Il remonte aux plus anciennes époques. — Rédactions de l'ancien empire. — Découvertes de chapitres. — On l'inscrivait sur les sarcophages, sur les parois des tombes, sur papyrus.

Multiplication des chapitres, variantes, gloses et commentaires.

On donnait aux riches des exemplaires très complets ornés de riches vignettes ; aux autres quelques chapitres choisis, des résumés, des vignettes mises bout-à-bout. — Où mettait-on les papy-

rus ? Le sens des formules nous échappe très souvent. L'ancienneté de la rédaction, les altérations des copistes en sont la cause, comme aussi l'addition de variantes parfois contradictoires.

Le désir de posséder la véritable formule, faisait que dans le doute on préférait en mettre bout-à-bout plusieurs, laissant à l'âme le soin de distinguer la véritable ou la meilleure.

Exemple de chapitres : chapitre pour repousser les serpents, chapitre de la barque divine.

Entendue de la sorte, la confession négative n'est plus qu'une formule magique, en vertu de laquelle quiconque la possède, fut-il le plus criminel des hommes, peut arriver aux champs d'Ialou; ce qui en diminue singulièrement la portée morale.

Le dieu est contraint par la vertu du charme et surtout par la manière dont la formule est récitée avec l'intonation nécessaire. L'expression MA — XEROU.

Le livre des morts renferme de plus des indications sur les différents amulettes et la manière de s'en servir. Les amulettes principaux, leur but : Le cœur ; danger pour le mort de le perdre — pesée du cœur, réunion du cœur au corps.

Le scarabée — la boucle de ceinture. — Le *Tat* — le chevet — le sceptre — l'échelle — les deux doigts — l'œil d'Horus — la croix de vie — les 4 enfants d'Horus — le collier USEX, etc.



LEÇON IV.

IV. — L'Ame dans le Duat.

A côté de la croyance qui faisait du paradis un endroit semblable à la terre, situé sur terre, éclairé de la lumière du soleil, il en existait une autre très différente. Le *Duat*, d'après elle, est un endroit situé sous la terre ou à côté de la terre, dans les ténèbres ; il est une contrée triste et lugubre où les âmes vivent dans l'obscurité. Le Duat est divisé en 12 parties séparées l'une de l'autre par des portes gardées par des génies.

Sur la terre le *nome* est divisé en deux par le Nil ; de même dans le Duat le fleuve sépare en deux chacune des divisions.

Les deux rives sont peuplées par des génies des enfers et par les âmes. Les ténèbres ne sont éclairées que par des chaudières ardentes où brûlent les damnés ou par la lueur de l'haleine embrasée des divinités inférieures à figures hideuses, monstrueuses combinaisons d'hommes et d'animaux.

De même que pour les champs d'Ialou, nous avons un guide, le livre des morts, de même pour le Duat nous avons « le livre de ce qui est dans le Duat ». Ses rédactions les plus fréquentes datent de l'époque thébaine et remplacent, même à cette époque, le livre des morts dans la tombe. Cependant on peut reconnaître à certains indices que les idées contenues dans le livre sont très anciennes.

Chacune des divisions n'est éclairée que pendant une heure par le passage du dieu sur sa barque, il harangue les habitants de chacune d'elles et distribue des terres à ses féaux.

Les idées relatives au Duat ont surtout pris de l'extension sous l'influence des prêtres d'Amon.

Confusion des diverses conceptions.

Chacune des conceptions diverses de la destinée des âmes après la mort se retrouve en Egypte. Tous les textes funéraires y font allusion, toutes les coutumes, toutes les cérémonies peuvent se rattacher à l'une ou à l'autre. On peut grouper presque tous les faits connus autour de ces diverses conceptions.

Mais le problème se complique étrangement dès qu'on cherche à les concilier entre elles.

Nous constatons d'abord une confusion entre les livres religieux : le livre des morts et le livre du Duat se complètent réciproquement. — La dureté de la situation des habitants du Duat, où aucune distinction n'est faite entre les bons et les méchants, parut injuste. On introduisit un jugement osirien arbitrairement, dans une des heures du Duat, sans s'occuper de la manière dont les âmes parviendraient jusque-là.

Le sort des habitants du Duat étant peu enviable, on fit bientôt emploi de formules permettant à l'âme qui se trouve dans la barque divine de ne pas s'arrêter dans l'une ou l'autre division : elle parcourt le ciel avec le dieu pendant le jour.

L'âme, sous la forme d'un oiseau, peut quitter les champs d'Ialou ou le Duat, revêtir toutes les formes qu'elle désire, revenir sur la terre, visiter les villes ou descendre dans la tombe, se réunir au corps, vivre dans la tombe confondue avec le double, etc.

La disposition matérielle des tombes subit l'influence de cette confusion des doctrines.

Les Mastabas ont dans leur façade de fausses portes, pour livrer passage à l'âme ; le Serdab est mis en relation avec la chapelle de la tombe pour que l'âme puisse venir se joindre aux statues. Au nouvel empire, on ne jugea même plus nécessaire de laisser la chapelle unie à la tombe : le caveau où se font les sacrifices est dans la plaine.

Les statues ne doivent plus se trouver dans la tombe elle même, on les dépose dans les temples.

On continue à momifier comme si l'âme unie au corps restait dans la tombe et en même temps on munit la momie d'amulettes nécessaires pour parvenir dans les champs d'Ialou. Au lieu de lui donner comme guide le livre des morts, on lui donne le livre du Duat, qui répond à une toute autre conception ; on écrit en même temps encore sur les parois de la tombe les formules qui identifieront le mort au dieu.

Ces contradictions multiples ne sont pas semble-t-il sensibles pour l'Égyptien ; il accomplit tous ces rites opposés avec la plus grande assurance que tout cela est nécessaire à la vie heureuse de l'âme après la mort.

Notons encore à côté de toutes ces conceptions, que des indices permettent d'affirmer qu'il en existait encore une ou plusieurs autres, notamment celle qui croyait à une résurrection du corps.

Réfutation de quelques erreurs courantes : Le jugement des rois morts. — La métempsycose. — Momies apportées à la fin de banquets.

Visite des antiquités non expliquées pendant les leçons.

BIBLIOGRAPHIE.

MASPERO. — *Lectures historiques*. Paris, Hachette, 1892. Chapitres VII et VIII, pp. 119 à 160.

MASPERO. — *Histoire des peuples de l'Orient classique*. 3 vol. Paris, Hachette, 1895-1900.

MASPERO. — *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptienne*. Tomes I et II. Paris, Leroux, 1893.

PERROT et CHIPIEZ. — *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*. Tome I, Égypte. Paris, Hachette, 1882.

Tous ces ouvrages se trouvent à la Bibliothèque royale à Bruxelles.

On me permettra de citer en outre :

BUDGE. — *The Mummy*. Cambridge, 1894.

BUDGE. — *Egyptian Magic*. Londres, Kegan, 1899.

WIEDEMANN. — *Die Religion der alten Aegypter*. Munster, 1890.

WIEDEMANN. — *Die Toten und ihre Reiche im Glauben der alten Aegypter*. Leipzig, Hinrichs, 1900.

WIEDEMANN. — *The Ancient Egyptian doctrine of Immortality of the Soul*. London, Grevel, 1895.

On trouvera enfin un résumé des idées sur le double dans

CAPART. — *Le double d'après Maspéro*. Revue de l'Université de Bruxelles. Tome II, pp. 603-625.

